



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022

N° 2/93

Objet : **Financement du Conseil départemental du Val d'Oise
Requalification et enfouissement des réseaux de la rue de la
Gironde**

L'an Deux Mille Vingt Deux, le douze décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire.

Présents

Pascal DOLL, Maire.

Joël DELCAMBRE, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Mathieu DOMAN, Nektar BALIAN, Christophe ALTOUNIAN, Isabelle GOURDON, Tony FIDAN, Yveline MASSON, Adjointes au Maire.

Sarah MOINE, Conseillère départementale.

Romuald SERVA, Sophie LEBON, Adrien DA COSTA, Conseillers municipaux délégués.

Claudine OCCHIPINTI, Annie COHADIER, Marie-Christine EVEN, Sylvie GUINEMER, Alain DURAND, Nathalie BALIKDJIAN, Christophe MARTIN, Rose-Marie ABOUSEFIAN, Christophe PIEGZA, Beyhan CANI, Stéphane POUVESLE, Marie-Christine JALLADAUD, Rita AYDIN, Conseillers municipaux.

Absents excusés avec pouvoir :

Jérôme BERTIN
Isabelle CARON
Anthony VASCONCELOS
Laurent COKGUL

a donné pouvoir à
a donné pouvoir à
a donné pouvoir à
a donné pouvoir à

Tony FIDAN
Rose-Marie ABOUSEFIAN
Adrien DA COSTA
Marie-Christine JALLADAUD

Absents excusés sans pouvoir :

Isabelle BOURSIER

Absents :

Saïd TOUFIQ, Romain CARTIER

Secrétaire de séance :

Christophe PIEGZA

Où le rapport de Monsieur Mathieu DOMAN, Adjoint au Maire délégué aux travaux, bâtiments, voirie et espaces verts,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la possibilité de financement par le Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre de l'aide aux communes et groupements de communes selon le dispositif ARCC - VOIRIE,

Vu l'inscription au budget 2023,

Vu le plan de financement joint en annexe,

Considérant la nécessité de procéder à la requalification et l'enfouissement des réseaux de la rue de la Gironde pour un montant prévisionnel de 900 104,62 euros HT,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,


APPROUVE ce projet de travaux de voirie.

APPROUVE la demande de financement auprès du Conseil départemental du Val d'Oise pour les travaux de voirie et l'enfouissement des réseaux de la rue de la Gironde, étant entendu que la Ville prendra en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de subvention sollicité au titre de la subvention et le taux réellement attribué.

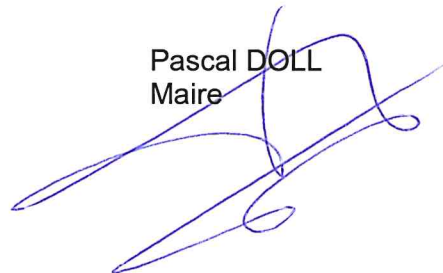
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces dossiers.

Pour extrait certifié conforme.

Christophe PIEGZA
Secrétaire de séance



Pascal DOLL
Maire



Délibération certifiée exécutoire
conformément aux dispositions des
articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code
Général des Collectivités Territoriales

Rue de la Gironde

	HT	
Travaux de voirie	318 859,30 €	
Enfouissement Enedis	302 005,02 €	
Enfouissement Orange - Cuivre	11 730,00 €	
Enfouissement Fibre	24 300,00 €	
Genie Civil	222 420,30 €	
Etude MOA	20 790,00 €	
Montant travaux =	900 104,62 €	
Financement ARCC VOIRIE - Voirie	75 000,00 €	30 % du coût HT des travaux plafonné à 250 000 € HT
Financement ARCC VOIRIE - Enfouissement	45 000,00 €	30 % du coût HT des travaux plafonné à 150 000 € HT
Financement SMDEGTVO - Electricité	157 400,05 €	
Financement SMDEGTVO - Télécoms	19 128,77 €	
Total financements demandés =	296 528,82 €	
Reste à charge ville =	603 575,80 €	
Pourcentage	67,1%	
Montant total des financements demandés =	296 528,82 €	
Pourcentage	32,9%	